

# Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Zephalto-Nogaro sur la commune principale de l'AIOT 275 Avenue André Diviès 32110 Nogaro.

La référence de votre dossier est A-4-T78GZ38UM et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 08/02/2024 à 11h13 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

### Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

## 2 - Déclarant

## Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **82402951600062**

Organisme : **ZEPHALTO**

Fonction : **Assistante Administrative**

## Personne morale

N° SIRET **82402951600062**

Raison sociale **ZEPHALTO**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

## Adresse en France

**330 RUE ESCALQUENS**

**31750 ESCALQUENS**

## Signataire

Qualité : **Président**

## Référent

Fonction : **Directeur de Production**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Zephalto-Nogaro**

Description des activités :

**Zephalto va procéder à un vol d'essai en ballon stratosphérique sous permis de vol (PTF) délivré**

par la DGAC (Direction de l'Aviation Civile). Ce vol devrait amener les pilotes d'essai ZEPHALTO à la hauteur de 25km avec un décollage prévu à la levée du jour entre le 31 janvier et le 24 février 2024. Afin de mener à bien ce vol, une zone de stockage d'hydrogène (300kg) est installée temporairement pour une durée d'un mois sur le circuit Paul Armagnac à NOGARO géré par la société d'économie mixte du circuit Paul Armagnac. Cet hydrogène sera utilisé dans le cadre du gonflage du ballon stratosphérique. L'implantation de la zone hydrogène sur le circuit est présentée sur le schéma ci-dessous avec les moyens de lutte contre l'incendie associé. En complément des moyens propres à ZEPHALTO (extincteurs), la SEMPE mettra à sa disposition les moyens dont elle dispose dans le cadre de ses activités de courses automobiles (stationnement 4x4 incendie). Le rayon de 35m concernés par la déclaration n'intègre pas d'habitation ou de bâtiment professionnel, tertiaire ou industriel.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

## 4 - Localisation

### Localisation de l'installation

Adresse **275 Avenue André Diviès 32110 Nogaro**

X : 455387

Y : 6301029

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

### Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **NON**

### Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
1416	1416	Stations-service à hydrogène	la quantité journalière d'hydrogène distribué 130 kg/j	DC	

## 6 - Mode d'exploitation

### Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un épandage ? **NON**

### Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

**L'installation ne comportera aucune évacuation d'eau résiduaire hormis celle de précipitation atmosphérique et ne produira ni déchets ni résidus résultant de son exploitation.**

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

### Disposition en cas de sinistre

Précisez : **En complément des moyens propres à ZEPHALTO (extincteurs), la SEMPE (SEM gérant le circuit) mettra à sa disposition les moyens dont elle dispose dans le cadre de ses activités de courses automobiles (stationnement 4x4 incendie).**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

**En complément des moyens propres à ZEPHALTO (extincteurs), la SEMPE (SEM gérant le circuit) mettra à sa disposition les moyens dont elle dispose dans le cadre de ses activités de courses automobiles (stationnement 4x4 incendie).**

### Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

### Prescriptions applicables

**Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.**

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

### Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

**Oui**

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)